

RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3427 - MARDI 12 FÉVRIER 2019

## GOUVERNANCE PUBLIQUE

Vingt-cinq personnalités créditées  
d'incarner le nouveau leadership en RDC

Denis Mukwege, prix Nobel 2018 ; Albert Yuma Mulimbi, président du patronat congolais ; Marie-Ange Lukiana, députée nationale ; et le cardinal Laurent Monsengwo font partie de la liste dressée, au terme d'une enquête, par l'association Solidarité en action, soucieuse d'offrir au nouveau chef de l'État un échantillon des personnalités crédibles et intègres sur lesquelles il peut compter pour assurer le bien-être des Congolais durant son quinquennat.

Patriotisme, crédibilité, moralité, expérience, efficacité au travail, savoir-être, savoir-faire, savoir-vivre et sens élevé de l'intérêt public, tels étaient les critères qu'avait définis l'ONG et qui étaient censés orienter le choix des enquêtés via des questions auxquelles ils étaient tenus de répondre. [Page 2](#)



Dr Denis Mukwege en conférence à Bruxelles



Le cardinal Laurent Monsengwo



Marie-Ange Lukiana

## 32E SOMMET DE L'UA

Félix Tshisekedi a stigmatisé  
la convoitise des immenses  
ressources naturelles de la RDC

Félix Tshisekedi en avant-plan

Le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, était le 10 février au centre d'attention à l'ouverture du 32e sommet des chefs d'État et de gouvernements de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba. La République démocratique du Congo (RDC), a-t-il insisté dans son discours, ne peut pas continuer d'être victime de ses ressources naturelles.

Le chef de l'État ne ferme cependant pas la porte aux éventuels investisseurs qui seraient intéressés par la mise en valeur de ces ressources naturelles tout en insistant sur le partenariat gagnant-gagnant au travers duquel la RDC pourrait apporter sa contribution pour le bien-être de l'Afrique et du reste du monde.

[Page 3](#)

## CONTENTIEUX POSTÉLECTORAL

Martin Fayulu appelle à la création  
d'un comité spécial de l'UA

Dans une correspondance adressée aux chefs d'État présents au 32e sommet de l'Union africaine (UA), le candidat de la coalition électorale « Lamuka » à la dernière présidentielle évoque la nécessité de réorganiser les élections générales, tout en les invitant à s'impliquer dans la résolution de la crise postélectorale en RDC. Martin Fayulu qui continue à revendiquer sa victoire a également plaidé pour la création d'un comité spécial de l'UA pour la vérification de la vérité des urnes en RDC afin, dit-il, de lever le voile sur le vrai président de la République ainsi que sur les vrais députés élus.

[Page 3](#)

## SÉCURITÉ SOCIALE

Guy Mafuta suggère la création d'un  
ministère spécifique

Le président de la Mutuelle de santé des enseignants de l'Enseignement primaire et secondaire pense que pour assurer les meilleures conditions de vie au Congolais, la construction et la mise en œuvre d'une vraie politique de sécurité et de protection sociale devrait être l'une des priorités du chef de l'État et du gouvernement en gestation. Dans une correspondance adressée à Félix Tshisekedi, Guy Mafuta lui suggère la création d'un ministère spécifique qui aura la charge de la sécurité sociale. « Des efforts et des projets conçus existent pour certains domaines pour lesquels votre implication personnelle aiderait à leur mise en œuvre », a-t-il écrit. [Page 4](#)

## ÉDITORIAL

## Il se pourrait bien ...

Rien n'est encore joué puisqu'il reste trois mois aux Européens pour choisir celles et ceux qui les représenteront au sein du parlement de Strasbourg mais, l'évidente montée en puissance des formations de droite et d'extrême droite, dans un nombre croissant de pays du Vieux continent, conduit les peuples du monde entier à poser la question suivante : qu'advient-il si le populisme, c'est-à-dire la tentation du repli sur soi, l'emporte le 26 mai sur l'ouverture vers l'extérieur qui était l'un des marqueurs de la diplomatie européenne ?

Prenons le cas de la France et de l'Allemagne qui seront, demain plus encore qu'aujourd'hui, les leaders de l'Union en raison du Brexit dur que laisse présager l'incapacité de Theresa May à faire entériner par le parlement britannique l'accord de principe conclu avec les autorités de Bruxelles. Si, dans ces deux pays, la droite dure l'emporte sur les grands partis traditionnels, la politique extérieure de l'Union européenne changera de façon radicale. Outre le fait que les frontières se fermeront, comme ce fut trop longtemps le cas, et que le rejet de l'immigration légale ou sauvage se radicalisera avec tous les effets négatifs que cela entraînera inéluctablement, l'on verra certainement l'Europe se replier sur elle-même, oublier le devoir de solidarité avec les nations qu'elle a colonisées dans le passé, ne plus se préoccuper que de son propre destin.

Dans ce contexte pour le moins préoccupant, les pays africains, qui ont depuis longtemps, très longtemps, tissé des liens forts avec l'Europe, doivent se préparer à une remise en question de leurs relations avec l'Union. Certes, le pire n'est pas certain fort heureusement et la raison peut encore l'emporter sur la déraison mais, l'Histoire nous a appris qu'il faut toujours garder les yeux ouverts afin d'observer les réalités présentes et à venir.

Soyons donc réalistes et prenons en compte le fait que les frontières européennes pourraient dans le proche avenir, sinon se refermer, du moins devenir plus difficiles à franchir. Ayons aussi conscience que le repli sur soi, possible sinon probable, des Européens conduira les autres grandes puissances de la planète à se montrer plus actives sur les continents du Tiers-Monde, l'Afrique en particulier, qui seront demain très riches. Autrement dit qu'une compétition internationale d'un nouveau genre pourrait bien surgir de la prochaine élection européenne.

*Le Courrier de Kinshasa*

## GOUVERNANCE PUBLIQUE

Vingt-cinq personnalités  
créditées d'incarner  
le nouveau leadership en RDC

**Le Dr Denis Mukwege, prix Nobel 2018; Albert Yuma Mulimbi, président du patronat congolais; Marie-Ange Lukiana, députée nationale; et le cardinal Laurent Monsengwo font partie de la liste dressée par l'ONG Solidarité en action (SEAC) dans son rapport d'enquête, soucieuse d'offrir au chef de l'Etat un échantillon des personnalités crédibles et intègres sur lesquelles il peut compter pour assurer le bien-être des Congolais durant son quinquennat.**

Au lendemain de l'investiture du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, SEAC s'est mise au travail pour dénicher, dans le microcosme politique et social du pays, des hommes et des femmes intègres avec lesquels il pouvait travailler pour garantir le bien-être de la population. Cette ONG a ainsi initié une enquête

auprès des Congolais pour qu'ils s'expriment sur le choix des personnalités qu'ils voulaient voir autour du nouveau président de la République. Patriotisme, crédibilité, moralité, expérience, efficacité et efficacité au travail, savoir-être, savoir-faire, savoir-vivre et sens élevé de l'intérêt public, tels étaient les critères définis par l'ONG pour orienter le choix via des questions auxquelles étaient tenus de répondre les enquêtés. D'après le porte-parole de la SEAC, Jean Luc Kanyanga, ce travail a été réalisé suivant des méthodes scientifiquement prouvées, notamment l'échantillonnage représentatif des Congolais. Il se félicite qu'aujourd'hui, le pays puisse disposer d'un échantillon de personnalités intègres et crédibles sur lesquelles il peut compter pour assurer son développement. Parmi les vingt-cinq personnes ayant reçu le quitus des enquêtés, l'on peut citer le Dr Denis Mukwege, prix Nobel 2018; Albert Yuma Mulimbi, président du patronat congolais et président du conseil d'administration de la Gécamines; Marie-Ange Lukiana Mufwankolo, députée nationale, ministre honoraire du genre et une des actrices principales de la promotion des droits de la femme et du genre en République démocratique du Congo (RDC); le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya; Jacqueline Penge, œuvrant dans le secteur du contrôle budgétaire, réputée pour sa discrétion et sa loyauté aux idéaux de la cause nationale, etc.

Ces personnalités représentent des domaines diversifiés et chacune d'elles jouit d'une expérience éprouvée et d'une crédibilité dans son secteur d'activité. Me Georges Kapiamba, connu pour ses plaidoiries dans le cadre de son association qui a toujours pris la défense des intérêts du peuple lorsque ceux-ci sont mis à mal par les politiques, ainsi qu'Eve Bazaiba, la dynamique secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo au verbe haut, sont également repris sur la liste dressée par la SEAC qui est loin d'être exhaustive.

Recommandation est faite au chef de l'Etat de voir dans quelle mesure intégrer ces personnalités dans sa gouvernance pour l'intérêt supérieur du pays.

*Alain Diasso*

Dr Denis Mukwege  
Albert Yuma  
Marie-Ange Lukiana  
Cardinal Laurent Monsengwo  
Jacqueline Penge  
Mgr Marinho Bodo  
Hon. Adèle Kayinda  
Emmanuel Akweti  
Me Georges Kapiamba  
Jean Pierre Kambila  
Célestin Mbuyu  
Lusange Ngele  
Eve Bazaiba  
Jean Claude Mokeni  
Noël Tshianyi  
Hon. Patrick Muyaya  
Marie Madeleine Mienze  
Barnabé Kikaya  
Julien Paluku  
Ben Mpoko  
Édouard Mokolo  
Francine Muyumba  
Valentin Mubake  
Adam Bombole  
Dr Lianza EA Lianza

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé  
Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

32<sup>E</sup> SOMMET DE L'UA

## Félix Tshisekedi stigmatise la convoitise extérieure des ressources naturelles de son pays

**Le cinquième président de la République démocratique du Congo (RDC) a tenu à mettre en garde, du haut de la tribune de l'organisation panafricaine, contre toute velléité de prédation des richesses de son pays au détriment de sa population.**

Le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo était, le 10 février, au centre d'attention à l'ouverture du 32<sup>e</sup> sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba. L'occasion lui était donnée, en tant que nouveau membre, de s'adresser à ses pairs africains ou mieux, de les édifier sur sa vision de l'alternance démocratique et, surtout, sur sa perception des enjeux économiques qui placent son pays au coeur de ceux-ci au niveau planétaire, en raison de son énorme potentiel naturel.

Une opportunité que n'a pas laissé filer le chef de l'Etat, qui a tenu à mettre en garde contre toute velléité de prédation des ressources naturelles de la RDC, au détriment de sa population. Félix Tshisekedi a tiré la sonnette d'alarme pour que cesse cette forme d'exploitation des richesses de son pays servant juste les intérêts des multinationales.

La RDC, a-t-il insisté, ne peut pas continuer d'être victime de ses ressources naturelles. « Notre pays a tant souffert depuis qu'il est Congo. Les guerres meurtrières que nous avons vécues devraient



Félix Tshisekedi en avant-plan

interpeller toute l'Afrique et la conscience internationale afin de ne point favoriser ni sponsoriser toute tentative susceptible de faire revivre au peuple congolais les mêmes atrocités que nous ne cessons de décrier depuis plus de vingt ans. Il n'est donc plus acceptable que mon pays, le Congo, continue d'être indéfiniment victime de la convoitise de ses immenses ressources naturelles », a-t-il lancé devant le parterre des chefs d'Etat présents à Addis-Abeba. Le président congolais ne ferme cependant pas la porte aux éventuels investisseurs qui seraient in-

téressés par la mise en valeur de ces richesses tout en insistant sur le partenariat gagnant-gagnant au travers duquel la RDC pourrait apporter sa contribution pour le bien-être de l'Afrique et du reste du monde.

**«Tous les pronostics du chaos en RDC démentis»**

Sur le plan strictement politique, Félix Tshisekedi s'est appesanti sur l'alternance démocratique intervenue dans son pays, félicitant au passage la maturité politique du peuple congolais. « Les élections qui ont eu lieu le 30 décembre

2018 consacrent la toute première alternance démocratique et pacifique du pouvoir depuis notre indépendance et ce, dans le respect de la Constitution. Cette passation pacifique du pouvoir entre le président sortant et le dirigeant du plus ancien parti d'opposition a démenti tous les pronostics du chaos annoncé à l'issue de ces élections. Elle est la preuve de la maturité politique de notre peuple », s'est-il félicité.

Une manière pour lui de convaincre encore quelques esprits sceptiques sur la légitimité de son élection qui, de son point de vue, augure une

nouvelle ère politique en RDC. Partant de cet acquis démocratique, il croit le moment venu de consolider la paix et la sécurité, de combattre les antivaleurs, de construire un Etat de droit, de renforcer la politique de bon voisinage et du règlement pacifique des différends, de neutraliser la nébuleuse des groupes armés qui massacrent et sèment la mort ainsi que la désolation dans certaines contrées du pays, tout particulièrement à Beni et à Butembo, dans le nord-est.

Il est à noter que dans son discours, Félix Tshisekedi n'a pipé mot sur la controverse suscitée par son élection à la tête du pays. Il en est de même pour les chefs d'Etat africains. Moussa Faki Mahamat et Paul Kagame, qui avaient pourtant émis de « sérieux doutes » sur les résultats de la présidentielle du 30 décembre, ont finalement félicité « chaleureusement » le nouveau président congolais.

Pour sa première sortie au niveau de l'organisation africaine, Félix Tshisekedi a convaincu son monde. C'est naturellement que ses pairs l'ont porté à la deuxième présidence du bureau de l'UA, la première vice-présidence étant assumée par le Sud-Africain Cyril Ramaphosa. Ces deux personnalités vont dorénavant œuvrer sous le leadership de l'Egyptien Al-sisi élu président de l'UA pour une année, en remplacement du Rwandais Paul Kagame.

**Alain Diasso**

## REVENDEICATIONS POSTÉLECTORALES

## Martin Fayulu ne s'avoue toujours pas vaincu

**Dans une correspondance adressée aux chefs d'Etat présents au 32<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Ethiopie, le candidat de la coalition électorale « Lamuka » à la dernière présidentielle évoque la nécessité de réorganiser les élections générales tout en les invitant à s'impliquer dans la résolution de la crise en République démocratique du Congo (RDC).**

La correspondance de Martin Fayulu, datée du 8 février, a failli jeter un froid et compromettre l'issue des travaux du 32<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine (UA). Continuant à contester la victoire électorale de Félix Tshisekedi, il est loin de se plier au verdict de la Cour constitutionnelle, alors que son ex-challenger est aujourd'hui auréolé par une légitimité internationale qui, progressivement, est en train de prendre corps.

Dans son courrier, Martin Fayulu Madidi a plaidé pour la création d'un comité spécial de l'UA pour la vérification de la vérité des urnes en RDC, voulant voir les chefs d'Etat africains s'impliquer résolument dans la résolution de la crise postélectorale dans son pays. « Je propose donc que ce 32<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine soit une belle occasion pour l'ancrage de la démocratie en Afrique par la création d'un comité spécial de l'Union africaine pour la vérification de la vérité des urnes en République démocratique du Congo,

afin de lever le voile sur le vrai président de la République ainsi que les vrais députés élus », a-t-il écrit. Il soutient que le pouvoir de Félix Tshisekedi n'est que la continuité du système Kabila. « Dans un souci de pérennisation du système Kabila, la Céni a tout simplement fabriqué les résultats qu'elle a publiés, en ignorant de manière cynique la souveraineté du peuple congolais », a-t-il expliqué.

Bien plus, le coordonnateur de la Dynamique de l'opposition et leader de l'Ecidé a suggéré aux chefs d'Etat présents

à Addis-Abeba l'idée de réorganiser les élections générales en RDC afin de lever définitivement le voile sur le choix du peuple congolais. « L'alternative à cette solution serait de refaire les élections dans un délai de six mois (présidentielle, législatives nationales et provinciales). Autrement, les Congolais ne croiront plus aux élections et ce sera une défaite pour la démocratie qui aura des répercussions au-delà de la République démocratique du Congo », a-t-il précisé.

Sur la même lancée, Martin Fayulu a regretté que la mission de l'UA, attendue dernièrement à la Kinshasa pour amorcer des consultations en rapport avec la crise post-électorale, ait été annulée en dernière minute. « La fin de non recevoir essuyée par cette initiative continentale a jeté un discrédit sans précédent à l'endroit de l'Union africaine. Le silence des chefs d'Etat d'Afrique devant cette imposture est angoissant. Et aujourd'hui plus qu'hier, les Congolais se demandent à quoi servent encore les élec-



tions en RDC », a-t-il indiqué. S'estimant toujours vainqueur de l'élection présidentielle de décembre 2018 avec 61%, Martin Fayulu entend voir l'UA s'investir dans le processus de rétablissement de la vérité des urnes alors qu'au même moment, l'organisation

panafricaine a légitimé Félix Tshisekedi en le hissant à la deuxième vice-présidence du bureau présidé par l'Egyptien Al-sisi, tirant ainsi un trait définitif sur le contentieux post-électoral de la présidentielle en RDC.

**Alain Diasso**

## SÉCURITÉ SOCIALE

# Le président de la mutuelle de santé des enseignants suggère la création d'un ministère spécifique

**Le président de l'association, Guy Mafuta Kabongo, estime que la construction et la mise en œuvre d'une vraie politique de sécurité et de protection sociale constituent la base de la vraie lutte contre la corruption.**

Guy Mafuta Kabongo a adressé une lettre ouverte au chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans laquelle il tire la sonnette d'alarme sur le caractère apolitique des structures techniques chargées de la sécurité sociale. Ce député national élu de la circonscription de Tshikapa a interpellé le président de la République sur « la propension de certaines autorités politiques à avoir la main mise » notamment sur la structure qu'il dirige.

Comme solution, le président de la Mutuelle de santé des enseignants a proposé au

président de la République la création d'un ministère chargé de la sécurité sociale. Pour relever le défi de la pauvreté, a-t-il dit, « il faut absolument améliorer les conditions de vie du Congolais ». A cet égard, il se convainc que l'un des piliers majeurs se trouve être la justice. L'instauration effective d'un Etat de droit, pense-t-il, pourra assurer les libertés individuelles et attirer les capitaux extérieurs pour la relance économique à côté de la production locale, la justice étant le gage de la sécurité pour la population. La justice, a-t-il expliqué, n'a de sens que s'il y a un minimum vital pour la famille; ce qui relève de la sécurité sociale.

**Asseoir une vraie politique de sécurité et de protection sociale**

Me Guy Mafuta Kabongo a



Guy Mafuta Kabongo, lors d'un entretien avec Le Courrier de Kinshasa/Adiac

indiqué que la politique de sécurité et de protection sociale a comme piliers l'accès aux soins de santé pour tous, l'organisation de la retraite, la gestion du chômage et l'alimentation pour tous. C'est donc pour bien atteindre ces objectifs qu'il suggère la création d'un ministère spécifique qui aura la charge de la sécurité sociale. « Des efforts et des projets conçus existent pour certains domaines pour lesquels votre implication personnelle aiderait à leur mise en œuvre », a-t-il écrit au président de la République. Ici, il pense aux structures comme la Caisse nationale de sécurité sociale, l'ex-INSS, pour les agents publics de l'Etat. Le recensement, l'évaluation et l'encadrement de tous ces projets et initiatives seraient, selon lui, un impératif.

Lucien Dianzenza

## VIRUS EBOLA

## Les prestataires des soins vaccinés à Rwampara

**Une campagne de vaccination des prestataires de soins de première ligne a débuté le 8 février dans la localité, une nouvelle zone de santé en Ituri.**

La vaccination dans cette zone de santé se justifie par le fait que Rwampara est située sur l'axe routier Bunia-Kisangani, exploité par des milliers de personnes venant de Beni. Elle s'inscrit dans le cadre des mesures préventives en vue de limiter la propagation de la maladie dans les autres provinces.

Depuis le début de cette opération, le 8 août 2018, soixante-dix-sept mille dix personnes ont été vaccinées, dont plus de vingt mille à Beni, plus de dix-neuf mille à Katwa et plus de huit mille à Butembo. Les autres zones de santé ont aussi entrepris la vaccination, notamment à Mabalako, Kalunguta, Goma, Komanda et à Oicha.

La situation épidémiologique à la date du 9 février révèle que depuis la déclaration de l'épidémie, le 1er août dernier, le cumul des cas est de huit cent six, dont sept cent quarante-cinq confirmés et soixante et un probables dans les deux provinces, à savoir le Nord-Kivu et l'Ituri. Au total, il y a eu cinq cent cinq décès parmi lesquels quatre cent quarante-quatre cas confirmés et soixante et un probables. On a noté des cas de guérison qui s'élèvent à deux cent soixante-treize. Toutefois, cent quatre-vingt-dix cas suspects sont en cours d'investigation.

Sept nouveaux cas probables (décès historiques) ont été validés de façon rétrospective dans la zone de santé de Katwa. Il s'agit de personnes ayant contacté la maladie entre novembre et décembre 2018 et décédées entre novembre 2018 et janvier dernier.

Blandine Lusimana

## CORPS DE MÉTIER

## L'Ordre national des architectes tient sa première assemblée générale extraordinaire

**Les assises ont eu lieu le 9 février, dans la commune de Gombe, à Kinshasa.**

La première assemblée générale extraordinaire de l'Ordre national des architectes (ONA) du Congo a mobilisé des membres venus de tous les coins du pays et même de l'étranger, après avoir été institué par une loi promulguée par le président de la République sortant, Joseph Kabila, le 13 décembre 2018, en lieu et place de la Société des architectes du Congo (SAC).

Convoqués par le président de l'ex-SAC, Brunel Joseph Gibale

Leki Kananga, les architectes ont suivi avec attention le rapport du comité de directoire de cette ancienne structure qui tirait son existence du décret royal belge de 1959. « Je suis très heureux, c'est une première, nous avons eu des assemblées générales mais je n'ai jamais vu l'engouement comme aujourd'hui. Les architectes ont répondu à notre appel. Plus de cinq cents sont venus pour la convocation de cette assemblée générale extraordinaire de l'ONA », s'est réjoui Brunel Joseph Gibale Leki Kananga.

Cette assemblée générale extraordinaire a permis de matérialiser la dissolution de la SAC et l'affectation de son patrimoine à l'ONA. Les participants ont ensuite mis en place la Constituante qui doit rédiger le règlement d'ordre intérieur de la nouvelle structure. « Après débats, nous nous sommes mis d'accord de mettre en place deux commissions qui vont s'occuper du règlement d'ordre intérieur et du code d'éthique et de déontologie de l'architecte. Dans deux semaines, nous pourrions proposer l'adoption des moutures de ces textes. La loi nous accorde quatre-vingt-dix jours pour la rédaction et l'adoption de ces textes », a expliqué Brunel Joseph Gibale Leki Kananga, ajoutant qu'il a fallu cinquante-neuf de lutte pour que les architectes congolais dispose enfin d'un Ordre. Notons que l'ancienne équipe de la SAC a été maintenue en place pour parachever la mutation avec l'élection prochaine du conseil national de l'ONA.

Martin Engimo



Brunel Joseph Gibale Leki Kananga, président du comité transitoire de l'Ordre national des architectes

## APPUI À LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS VULNÉRABLES AUX RISQUES DES CATASTROPHES

# L'administrateur de territoire assistant de Bumba satisfait des résultats

**Christophe Nzongolo a reconnu que le travail abattu par Caritas a permis, présentement, la maîtrise de certaines érosions grâce aux arbres brise-vents plantés par-ci par-là.**

L'administrateur de territoire assistant de Bumba s'est exprimé à l'occasion d'une mission de documentation audiovisuelle des résultats du Programme d'appui à la résilience des communautés vulnérables aux risques des catastrophes (PRRC) que met en oeuvre Caritas dans cette contrée. « *Le territoire de Bumba est une entité déconcentrée, c'est-à-dire dépourvue des taxes et moyens financiers, sans fonds de rétrocession. Le travail qu'a abattu Caritas ici aurait dû être fait par le territoire. C'est pour un grand salut car les résultats sont positifs* », a admis Christophe Nzongolo. Toutefois, il a déploré le déboisement opéré par une société d'exploitation forestière. « *Caritas est en train de contribuer par son programme au reboisement ; ce que devrait faire cette entre-*

*prise. Coup de chapeau donc à la Caritas pour les réalisations faites dans notre territoire* », a insisté le chargé des questions politiques et administratives du territoire de Bumba. Exécuté durant deux ans

travers diverses actions de petite envergure. Celles-ci ont permis à la province de la Mongala de faire face aux aléas climatiques, notamment les inondations, érosions ou glissements de terrain, vents violents, feux

diocésaines de Lisala et de Lolo, en partenariat avec la Caritas Congo. Il a permis l'aménagement des canaux d'une longueur de 4km pour le drainage des eaux de pluie vers la rivière voisine ou

du PPRC a permis également la distribution des articles ménagers essentiels, des intrants agricoles et de pêche, y compris des porcs, aux ménages vulnérables après un moment de sensibilisation et de formation adéquates.

Outre la lutte contre les conséquences des aléas climatiques, l'exécution du PPRC a aussi contribué à diversifier les revenus des ménages bénéficiaires. En effet, six cents ménages vulnérables aux catastrophes naturelles de la ville de Bumba avaient été appuyés par la Caritas Lisala en moyens d'existence et de production pour la diversification de leurs sources d'alimentation et de revenus. « *J'ai vu l'élevage amélioré des porcins, des intrants agricoles, de pêche, etc., remis aux bénéficiaires* », a témoigné l'administrateur de territoire assistant, insistant sur l'implication des autorités politico-administratives dans la réalisation et la pérennisation des acquis de ce programme.

*Blandine Lusimana*



Une érosion de berge maîtrisée par la Caritas et la communauté au quartier Moluwa-Lokele, au bord du fleuve Congo/Ph. Caritas

jusqu'en fin 2018, le PRRC s'était proposé de contribuer à l'atténuation des effets des catastrophes et au renforcement de la résilience des communautés vulnérables de Bumba à

de brousse, etc. Notons que Caritas international Belgique a obtenu un financement du gouvernement belge pour le PRRC. Ce programme est mis en oeuvre par les Caritas-dé-

le fleuve et des bassins de rétention d'eau. Des têtes d'érosion ont été également maîtrisées et des arbres plantés dans des parcelles pour lutter contre les vents violents. La mise en oeuvre

## REPRISE ÉCONOMIQUE

# La RDC entre facilitation du climat des affaires et lutte contre le coulage des recettes

**Le prochain gouvernement devra batailler férocement pour améliorer l'environnement général des investissements sur l'étendue du territoire national, tout en revisitant certains régimes en vigueur qui font perdre à l'Etat, selon l'Observatoire de la dépense publique, environ quatre milliards de dollars américains par année sous la forme d'exonérations.**

La marge de manoeuvre de la prochaine équipe gouvernementale sera fort réduite. En effet, depuis quelques mois, l'Agence nationale pour la promotion des investissements (Anapi) a initié une campagne de sensibilisation à l'intention des parties prenantes et autres contributeurs au Rapport Doing business de la Banque mondiale (BM). Son message est clair : la RDC ne peut pas se contenter d'une 184e place sur les cent quatre-vingt-dix économies du monde. Le week-end dernier, cet organe technique du gouvernement a approché les professionnels de la construction, dont les architectes, les ingénieurs civils et urbanistes, pour échanger sur la contre-performance d'un indicateur crucial : le permis de construire. Les reproches récurrents tournent autour des délais de procédure et bien entendu des coûts excessifs des

services rendus aux investisseurs. « *L'environnement des affaires devra être amélioré et évolué pour faire de la RDC un pays qui est réellement attractif aux investisseurs* », a déclaré le directeur général de l'Anapi, Antony Kinzo Kamole. Ce genre d'analyse approfondie, axée principalement sur le questionnaire Doing business, devra théoriquement se poursuivre dans d'autres secteurs importants de la vie économique, a prévenu l'Anapi. Sur le terrain, l'application de ces réformes inédites du gouvernement central ne se fait pas sans heurts. Outre les résistances intérieures et autres formes de contraintes, des voix s'élèvent parmi les experts pour dénoncer également les différents régimes d'exonérations qui sont finalement préjudiciables à l'Etat congolais. Au niveau des régies financières (Dgrad, DGI et DGDA), l'on n'hésite plus à parler d'exonérations accordées « *en désordre et sans étude préalable ni plan de suivi* ». D'ailleurs, la direction générale des douanes (DGDA) aurait perdu quelque 40 % des recettes de l'exercice 2018 à cause des exonérations. « *Entre janvier et mars 2018, nous avons perdu environ cent quatre-vingts millions de dollars américains* », a indiqué cette structure.

Actuellement, il existe différents régimes instaurés au terme des réformes majeures initiées dans les secteurs-clés de l'économie nationale, notamment le code des investissements, le code minier et la loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture qui accordent des facilités à l'importation pour les intrants, matériels et autres engins. Les exemples peuvent s'étendre aux facilités accordées aux organisations sans but lucratif (loi de 2001 portant dispositions générales applicables aux ASBL et établissements d'utilité publique). D'autres lois sont épinglées pour leurs effets directs sur la mobilisation des recettes publiques : la loi fixant les régimes des zones économiques spéciales, la loi portant code des assurances, la loi portant régime général des hydrocarbures, etc. Du côté des experts, l'on ne minimise pas les effets des exonérations sur l'économie mais, il se trouve que le pays n'en a tiré à ce jour aucun avantage socio-économique. L'inquiétude est d'autant plus grande qu'un seul projet peut bénéficier de plusieurs exonérations. D'où l'appel à une évaluation exhaustive et sans état d'âme de toutes les exonérations par le prochain gouvernement de la République.

*Laurent Essolomwa*

## POÉSIE

# Un week-end tout en slam

**Programmés les 15 et 16 février, les deux rendez-vous prévus en cité, le premier à Kintambo et le second à Bandalungwa, vont porter respectivement sur l'amour et les droits de l'homme.**

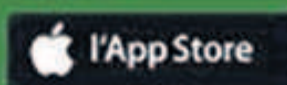
Le 15 février, au lendemain de la Saint Valentin, de 18h30 à 20h30, le collectif Liposlam invite à une « soirée slam du mois de l'amour ». Le thème sans équivoque, « Lignes de cœur », annonce des envolées lyriques au Café théâtre jeunes artistes. Tel que présentée sur l'affiche, cette rencontre initiale sera une occasion de déclarer sa flamme non sans fantaisie. « *Slame l'amour sous toutes ses formes : Dieu, chien, Congo, nature, femme, homme, mère, père, toi-même ...* », peut-on lire sur le bas droit. Il semble que la soirée soit ouverte à la participation du public qui ne sera pas que spectateur. D'entrée libre, le moment dédié au « Théâtre et slam participatifs sur les droits de l'homme » est organisé par le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme, en partenariat avec la slameuse Do Nsoseme. Spectacle annoncé en début d'après-midi, 13h plus précisément, il a pour affiche Evy Bandefu, Microméga, Akhénton 513 et Sarah Bopima. Ce n'est pas sans poésie que Microméga, le coordonnateur de Liposlam, recommande les Kinois de partager les deux soirées de slam-poésie auxquelles ils sont « slamicalement invités » avec les leurs « qui aiment aussi les paroles parfumées et les douceurs volantes ».

*Nioni Masela*

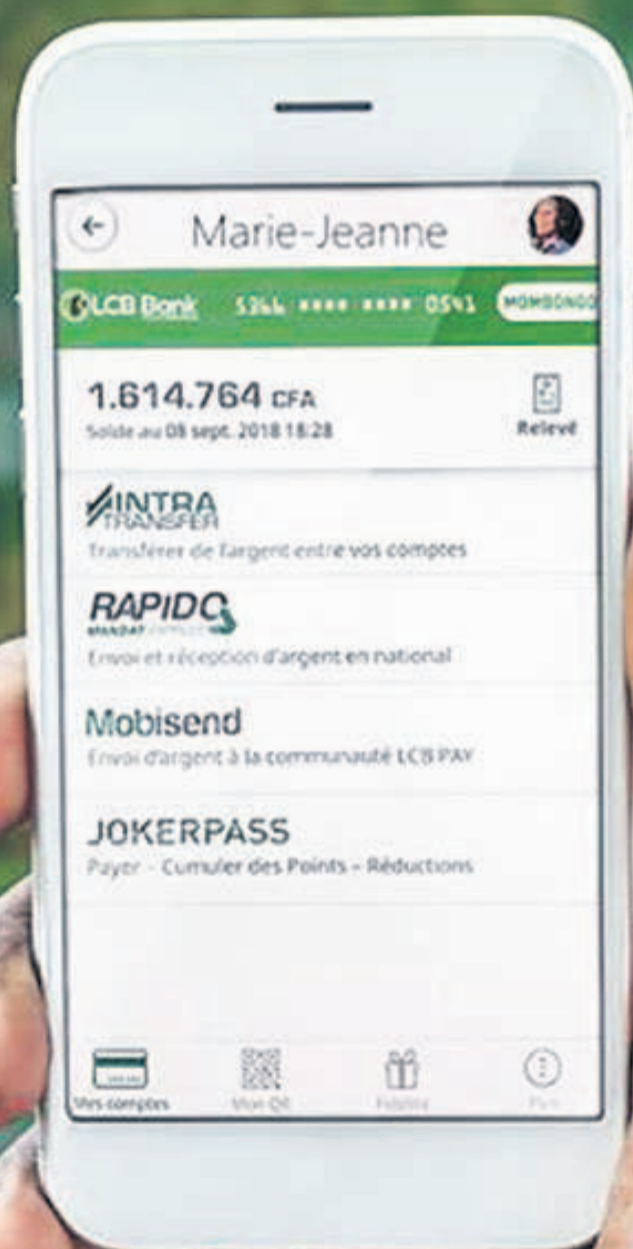


# LCB PAY

Disponible sur



**AVEC LCB PAY :  
PAYEZ VOS COURSES,  
ENVOYEZ ET RECEVEZ DE L'ARGENT,  
RECHARGEZ VOTRE COMPTE,  
CONSULTEZ VOTRE RELEVÉ ET VOTRE SOLDE.**



**PLUS SIMPLE**



**PLUS RAPIDE**



**PLUS SÉCURISÉ**

(SUITE ET FIN)

## Ousmane Doré: « Le secteur agricole est le plus grand pourvoyeur d'emplois en Afrique centrale »

En prélude à la tenue, du 12 au 14 février, du Forum que son institution organise à Brazzaville sur le thème « Dégager le potentiel des économies rurales grâce à l'investissement dans le développement des compétences et l'employabilité dans le secteur de l'agriculture en Afrique centrale », le directeur régional de la Banque africaine de développement (BAD) évoque, dans une interview exclusive, l'intérêt de ce secteur et la formation des jeunes comme clés de développement de l'agriculture et les zones rurales dans la sous-région.

**L.D.B. :** La situation de l'emploi, notamment pour le cas du Congo, reste préoccupante pour les jeunes vivant dans les zones rurales. Quelle politique pour le pays afin d'inverser la tendance ?

**O.D. :** En Afrique centrale, notamment au Congo, la situation de l'emploi reste préoccupante pour les jeunes, précisément ceux vivant dans les zones rurales. Les résultats de l'enquête ECOM2 indiquent que, si le taux de chômage a considérablement diminué (passant de 19% à 6,9% entre 2005 et 2011), la situation du chômage continue d'affecter particulièrement les jeunes de 15 à 29 ans avec un taux de l'ordre de 12% et 19% pour les femmes. Par ailleurs, le taux de sous-emploi des jeunes est estimé à 40%. Les enquêtes révèlent aussi que de nombreux emplois sont précaires ou dans des secteurs et occupations à faible productivité et revenu.

L'autre fait majeur à prendre en compte, lorsqu'on analyse la situation du Congo, est la forte accélération de l'urbanisation entre 2010 et 2018, qui atteint 8,7%. Cela a entraîné de fait une force de travail jeune de plus en plus agglomérée dans les zones urbaines où sont localisées la plupart des industries et des activités économiques. Les jeunes adultes migrent vers les centres urbains en quête de possibilités d'emploi et d'éducation.

En effet, nonobstant son poids dans l'économie et dans les recettes publiques, le secteur minier pétrolier en particulier crée relativement peu d'emplois directs, du fait de sa faible intégration, en amont comme en aval, avec le reste de l'économie. Ce secteur fonctionne jusque-là comme une « enclave » dans l'économie nationale avec peu d'effets d'entraînement sur les autres secteurs économiques.

En matière de politique, il faut noter que la faiblesse des indicateurs sociaux est ainsi en contradiction avec le statut de pays à revenu intermédiaire (PRI) du

Congo et appelle des actions structurelles vigoureuses du gouvernement pour inverser cette situation et améliorer le rythme et la qualité de la croissance économique. Il est heureux de savoir que le gouvernement a élaboré un programme en vue de mieux répondre aux évolutions du marché de l'emploi. Dans cette perspective, des efforts particuliers seront déployés au niveau de l'enseignement technique et professionnel, ainsi que de la formation qualifiante. Aussi, comme l'a montré l'étude régionale de la Banque sur l'industrialisation de la filière, comme au Cameroun et au Gabon, le secteur forestier/du bois peut contribuer substantiellement à la croissance de l'économie, aux recettes de l'État et à la création d'emplois en milieu rural. Nous pensons que le développement de l'agriculture, son industrialisation par la réorganisation et l'intégration avancée des filières agricoles et agro-industrielles, pourrait permettre de créer une cascade d'emplois en milieu rural pour les jeunes.

**L.D.B. :** Pensez-vous que la formation et l'investissement dans le capital humain figurent parmi les solutions vitales pour que l'agriculture contribue à une part importante du produit intérieur brut (PIB) des pays d'Afrique centrale ?

**O.D. :** Eu égard à l'avantage comparatif de la région en matière de forêt, au potentiel de diversification économique et de croissance dont dispose le secteur agricole en Afrique centrale, il est évident qu'il puisse énormément contribuer à une part importante du PIB dans les pays de la région. Le secteur agricole est le plus grand pourvoyeur d'emplois dans la région, avec un taux d'employabilité d'environ 70 %, suivi de très loin par les services (20 %) et le secteur industriel (11 %).

Une fois ce constat fait et les filières déterminées, il est donc impératif de revoir les systèmes éducatifs et les programmes de forma-



Le directeur régional de la BAD pour l'Afrique centrale, Ousmane Doré/DR

tion, afin de créer les compétences nécessaires pour transformer l'agriculture en business. Comme tout secteur d'activités, le secteur agricole a besoin de jeunes talentueux, compétents et dynamiques. Il ne s'agit plus d'équiper nos jeunes de pioches et de fourches, nous devons les doter de compétences en comptabilité, en gestion d'entreprise, éveiller leur imagination, développer tant leur créativité que leur pensée critique. Il faut développer leurs compétences techniques, tant dans les sous-secteurs porteurs de l'agriculture, qu'en matière de lutte contre les changements climatiques.

Or, les systèmes éducatifs demeurent très faibles, tant en termes d'infrastructures que de qualité de l'enseignement – au Tchad, 76 % de la population est illettrée, par exemple. Nous constatons un taux de chômage élevé, surtout chez les jeunes diplômés issus de la formation professionnelle et de l'enseigne-

ment supérieur classique ; ce qui révèle une inadéquation entre les systèmes éducatifs et les besoins du marché de travail. C'est précisément pour ça que la BAD investit dans le développement des jeunes talents, à travers ses projets dans l'agriculture, l'éducation, la santé et la nutrition.

**L.D.B. :** Quels sont, à votre avis, les axes stratégiques et mécanismes novateurs pour promouvoir le travail des jeunes dans l'économie rurale ?

**O.D. :** Il est urgent de favoriser les investissements, notamment dans l'infrastructure et les services, afin d'améliorer l'attractivité du monde rural. À ce titre, je peux citer les NTIC, les transports, l'énergie, la facilitation du commerce transfrontalier et le secteur financier, tout cela dans une vision d'intégration régionale. J'ai évoqué plus haut la stratégie d'intégration régionale de la Banque pour l'Afrique

centrale, qui aborde tous ces aspects. Bien évidemment, la Banque est là pour appuyer les États qui doivent, à leur tour, faire leur cet appui. Ensuite, il faut mettre en place des dispositifs adaptés et intégrés de formation et de développement des compétences, pour préparer la jeunesse rurale aux enjeux d'une agriculture innovante. Il faut également améliorer la productivité du secteur agricole, avec le recherche-développement, la mécanisation, l'irrigation, entre autres. Il faut aussi diversifier les opportunités économiques en milieu rural, en misant sur le développement des chaînes de valeur, le secteur manufacturier, le tourisme et l'hôtellerie, les emplois verts, les nouvelles technologies, etc. Enfin, nous devons développer des stratégies de réduction des inégalités, de protection sociale et de résilience dans les situations de crise.

Propos recueillis par Gankama N'Shia et Guy-Gervais Kitina

Radisson **BLU**  
M'BAMOU PALACE HOTEL  
BRAZZAVILLE

RADISSON BLU

SIMPLEMENT « JET'AI ME »

MENU

« DÉCLARATION D'AMOUR »  
ET COUPE DE CHAMPAGNE OFFERTE  
30.000 XAF / PERSONNE

NUITÉE EN SUITE JUNIOR POUR DEUX PERSONNES  
190.000 XAF / NUITÉE

BLU LOVE

FEEL THE DIFFERENCE

[radissonblu.com/hotel-brazzaville](http://radissonblu.com/hotel-brazzaville)



## POOL

## Plus de quatorze mille ménages ciblés par des projets de relance agropastorale

Le processus de sélection des bénéficiaires a été lancé, le 8 février à Kinkala, chef-lieu du département, par le préfet Georges Kilebe. Les activités seront menées essentiellement à Kindamba, Vindza, Mindouli, Mayama et Kimba.

Les projets de relance de la production agropastorale et halieutique sont financés par le fonds d'urgence de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), avec l'appui de deux ONG, l'Acted Congo et l'Aprda spécialisée dans la pisciculture paysanne. Trois secteurs d'activités sont retenus dans le cadre de ce plan d'urgence, à savoir l'élevage, la pisciculture et l'agriculture.

Durant une année, les producteurs sélectionnés vont bénéficier des formations puis des kits agricoles. Par exemple, des sites seront aménagés pour faciliter la relance de la filière manioc, avec la distribution des boutures aux agriculteurs. Une autre initiative sera menée en faveur des maraîchers.

Ces différentes activités visent à améliorer le quotidien des habitants du Pool affectés par la récente violence qui a endeuillé le département. Les attentes sont énormes comme a su énumérer le préfet du Pool, Georges Kilebe.

Ses administrés ont besoin des outils aratoires, des semences et boutures adaptées, des plants d'arbres fruitiers, des géniteurs pour la reproduction animale et le repeuplement des parcs, des alevins, des provendes de qualité, des engins et autres équipements pour la mécanisation agricole. L'implication des partenaires constitue un ouf de soulagement pour les autorités. « *Votre présence parmi nous constitue non seulement un grand signe de motivation et d'encouragement dans un département qui vient de traverser une période très difficile, mais aussi et surtout une preuve que la paix et la sérénité sont retrouvées* », a souligné Georges Kilebe.

La lutte contre la faim et l'extrême pauvreté fait partie des engagements du système des Nations unies présent au Congo. La FAO est, pour cela, disposée à apporter sa contribution afin de reconstruire cette partie du pays. « *C'est un honneur pour mon institution de s'associer à ces efforts de relèvement de la population du Pool* », a assuré la représentante résidente de la FAO, Suze Percy Filippini. Notons que la cérémonie de lancement, par le préfet, du processus d'identification des ménages, s'est déroulée en présence du président du conseil départemental du Pool, des autorités locales, des notables ainsi que des responsables des zones agricoles et groupements agropastoraux.

**Fiacre Kombo**

## Un projet prévoit la construction des parcs à bois pour booster la culture de manioc

Des périmètres d'au moins deux hectares vont être aménagés pour assurer la multiplication des boutures. Les nouvelles variétés du produit, plus résistantes au virus de la mosaïque, seront ensuite distribuées aux cultivateurs locaux dans le cadre des projets d'urgence en faveur du département.

Considéré comme l'un des principaux greniers du pays, le département du Pool est aussi connu pour sa production de manioc. Mais la culture de cette denrée s'est détériorée ces deux dernières années et les autorités locales, avec l'appui des partenaires au développement, essaient d'encourager les ruraux à retourner aux champs. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à travers son fonds d'urgence, a décidé de financer la reprise de la filière manioc.

« *C'est un projet qui vient en assistance à la population affectée par le conflit armé que cette localité a connu. Il vise essentiellement à relancer les activités paysannes. Pour relancer cette filière, il est question que nous passions par la réhabilitation et la mise en place des parcs à bois* », a indiqué le chargé

de suivi-évaluation des projets à la FAO, Théchel Ekoungoulou.

Au total, quinze groupements agricoles ont été identifiés dans cinq districts (Kindamba, Vindza, Mindouli, Kimba, Mayama), en raison de deux hectares de parcs par groupement. On y cultive le manioc pour récolter principalement les tiges non pas les tubercules. La fonction essentielle des parcs à bois de manioc consiste à

cultiver la plante et les tiges vont servir à ensemercer d'autres champs.

L'initiative des parcs à bois n'est qu'un projet pilote car, les périmètres proposés sont insuffisants pour mettre à l'échelle cette expérience. Théchel Ekoungoulou joint sa voix à celle de la population du Pool pour inviter d'autres partenaires au développement à venir dans ce département. «

*Trente hectares pour ces districts, j'avoue que ce n'est pas suffisant pour l'ensemble des boutures dont on a besoin. C'est juste un projet pilote qui permettra de démontrer l'expérience aux bénéficiaires et à eux de la multiplier et de la pérenniser* », a estimé cet animateur.

Notons que le manioc figure parmi les trois filières prioritaires retenues par le gouvernement pour son plan national de développement agricole.

**F.K.**



## LIKOUALA

## Le réseau routier se développe

Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, a effectué dans le département, du 4 au 8 février, une mission de suivi, de contrôle et d'évaluation des chantiers routiers en cours de réalisation par la société CIB-Olam.

L'objectif de la mission était de se rendre compte de l'effectivité du lancement des travaux de cantonnement sur la route Impfondo-Epéna, longue de 85Km, et de la relance des travaux de la zone Sambala qui s'exécutent sur quatre fronts. Il s'agit des axes Makao-Bangui Motaba-Manfouété vers Boucy Boucy ; Sambala-Ikwangala-Boucy Boucy vers Manfouété ; Botanga-Niangué-Malala-Yohi na Yohi et la bretelle conduisant au village Makolo ngoulou ; ainsi que la poursuite des travaux de construction de la digue de Sambala qui servira d'accès au futur pont sur la rivière Motaba.

La Congolaise industrielle de bois (CIB-Olam), société en charge des travaux, réalisera l'entretien de la route Enyellé-Boyélé-Dongou avec aménagement spécifique de la zone de Sambala. Des travaux entièrement financés par l'Etat à hauteur de 3 581 618 243 FCFA, moyennant compensation avec les taxes forestières. « *La retenue des taxes au profit de la société CIB-Olam sera fonction des factures des travaux réalisés sur le terrain. Le gouvernement s'engage à financer le projet sur la base des fonds générés par les taxes forestières* », peut-on lire dans la convention de partenariat signé entre le gouvernement et la société en charge des travaux.

## Des routes...

Au cours de cette mission, Emile Ouosso et sa délégation ont visité les travaux de réouverture et d'aménagement de la route Sambala-Ikwangala-Boucy Boucy. « *En 2008, le département de l'Équipement et de l'entretien routier avait déjà construit, en prévision, ce pont pour raccourcir la route Oues-*



so-Pokola-Makao et qu'à partir de Makao, l'on arrive à Bangui Motaba-Manfouété-Boucy Boucy et sortir à Dongou. En fait, ce n'est qu'un raccourci pour atteindre Impfondo », a fait savoir Daruis Charles Nzamba Bouveka, directeur du désenclavement et des aménagements routiers.

A Sambala, sur le site du futur pont sur la Motaba, des travaux de remblai sont en cours de réalisation. Actuellement, 40% de remblai a été réalisé. Ce dernier doit atteindre la hauteur du village Motaba, situé à l'autre rive de la rivière, pour craindre un dénivelé lors de l'installation du pont. « *Le projet a été initié par la Délégation générale aux grands travaux. Nous faisons comme à Bissambi. Réaliser d'abord le remblai avec le peu d'argent que nous avons du Fonds routier et la contrepartie de nos partenaires forestiers. Des études sont en train d'être menées pour*

trouver des financements en vue de la construction d'un ouvrage définitif puisque cette route est appelée à recevoir un grand trafic. Il faut donc un pont qui pourra soutenir un tonnage assez important », a confié Joseph Bikoumou, directeur général de l'Équipement.

Augustin Mougouali, habitant du village Motaba, n'a pas caché sa satisfaction au regard de l'interconnexion des villages. « *Les travaux s'exécutent normalement* », soutient-il, « *surtout avec la réalisation de la digue de Sambala. Nous sommes contents parce que la CIB travaille avec nous et paye chaque mois suivant des relèves. La route Ikwangala jusqu'à Bangui Motaba nous facilitera la circulation. Le projet est salutaire pour nous et le sera davantage quand sera construit le pont sur la Motaba* ».

La délégation a poursuivi sa mission avec le parcours de la route Samba-

la-Boyélé-Enyellé avant de se rendre à Bétou. La visite des travaux d'ouverture et d'aménagement de la route Enyellé-Makao-Pokola-Ouessou ainsi que ceux de la route Makao-Bangui Motaba-Manfouété a également été effectuée.

A Bangui Motaba, difficile de poursuivre les travaux de la route à cause des cultures de cacao, de manioc et de bananes, qui empêchent le tracé. Pour cela, faisant partie de la délégation, le ministre d'Etat, Henri Djombo, ministre en charge de l'Agriculture, a assuré la population de ce village du dédommagement de tous les champs qui seront détruits à cet effet. Des experts se rendront sur les lieux pour évaluer les dégâts aux fins de dédommagement. Une solution qui a su calmer les ardeurs de certains paysans. « *C'est un bon projet. Mais c'est désolant qu'on détruise tout le travail que nous avons fait sans contrepartie. Cultiver n'est pas facile. Si on procède au dédommagement, cela nous donnera le courage de refaire la superficie détruite* », a affirmé Alain Mitikou, un exploitant agricole à Bangui-Motaba qui possède trois hectares de cacao et trois hectares de manioc, avant de poursuivre : « *Par contre je suis très content parce qu'avant, il fallait contourner pour se rendre à Impfondo. C'était très loin. Grâce à cette route, la distance sera plus courte (136Km) au lieu des 300Km que nous parcourons actuellement. Nous souhaitons que la route se fasse rapidement pour que nous soufflions un peu. Pour écouler nos cultures, il nous faut passer tantôt par voie fluviale pour aller à Dongou. Ce trajet nous coûte 15000 FCFA et le double si on a de la mar-*

chandise. Or, le trafic par voie fluviale ne s'exerce qu'une fois par semaine. Cela nous pénalise. Une fois la route terminée, nous pourrions avoir un trafic régulier par voie terrestre ».

## A quel prix ?

Outre les sommes colossales investies pour désenclaver le département de la Likouala, il y a un tout autre prix à payer, celui du sacrifice et de l'effort collectif. Il n'est pas facile de réaliser un tracé dans une zone forestière comme la Likouala où forêt dense et vasière ont le dernier mot. « *On n'a pas de difficultés liées au relief lors du tracé dans le nord-Congo. La difficulté c'est de traverser des zones marécageuses, chercher le meilleur tracé pour éviter des travaux de dysfonctionnement qui sont lourds dans des zones humides, ce qui est difficile à réaliser* », a témoigné Denis Dechenaud, directeur des exploitations à la CIB-Olam.

Même si le désenclavement de la Likouala suit son cours sans embuches, il reste fort à faire avec l'entretien et le bitumage de ces routes, qui pour la plupart étaient des routes d'exploitations forestières. « *Nous venons de constater que le gouvernement a fait ce qu'il pouvait pour répondre concrètement à la question du réseau routier. On peut joindre Epéna à Bétou en s'arrêtant dans chaque localité. C'est une étape. Mais il faut éviter que les routes ne se referment. Des efforts doivent être faits pour bitumer toutes ces voies* », a souhaité Venance Mogna, député de Dongou.

**Josiane Mambou Loukoulou**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°005 / DURQuaP /2019  
REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)**

**EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER LES TEXTES D'APPLICATION DE LA LEGISLATION ET DE LA REGLEMENTATION ACTUALISEE EN MATIERE D'URBANISME ET D'HABITAT.**

**N° de Prêt : BIRD 8588-CG  
N° de référence : CG-DURQuaP-020-SC-SFQC**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un consultant chargé d'élaborer les textes d'application de la législation et de la réglementation actualisée en matière d'urbanisme et d'habitat ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent d'une manière générale à produire des projets de textes d'application du code de l'urbanisme et de la construction, adaptés, cohérents et applicables.

Il s'agit spécifiquement de :

- Réviser et déterminer les documents normatifs d'urbanisme et leurs portées juridiques, en prenant en compte les préoccupations d'un développement harmonieux et durable des villes et des agglomérations, de gestion de l'environnement et des risques de catastrophes urbains ;
- Etablir, en lien avec la loi, un assortiment des textes réglementaires d'ur-

banisme et de construction actualisés, cohérents, codifiant tous les aspects significatifs actuels sur les principaux enjeux urbains ;

- Déterminer clairement le partage des rôles et des responsabilités entre les acteurs dans les phases d'élaboration des documents d'urbanisme ou d'instruction des autorisations d'urbanisme, etc.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'interven-

tion ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent

obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 1er mars 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur  
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage  
Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement  
Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,**

**BATOUNGUIDIO. -**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°006 / DURQuaP /2019  
REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)**

**EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE  
REALISER L'AUDIT INSTITUTIONNEL DU SECTEUR URBAIN.**

**N° de Prêt : BIRD 8588-CG  
N° de référence : CG-DURQuaP-062-SC-SFQ**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un consultant chargé de réaliser l'Audit institutionnel du secteur urbain ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent d'une manière générale d'améliorer la coordination du processus de décision des différents partenaires intervenant dans le secteur urbain et de formuler un plan d'ajustement prioritaire des interventions du secteur urbain adossé à un programme d'investissements urbains prioritaires triennal.

Il s'agit spécifiquement de :

- définir les rôles et responsabilités de chaque intervenant du secteur urbain pour faciliter la prise de décision ;
- réaliser une analyse des performances (forces, faiblesses, contraintes, opportunités) de chaque institution concernée ;
- déterminer les capacités organisationnelle et financière de chaque institution

concernée ;

- déterminer les mesures de redressement à prendre pour chaque intervenant afin de résoudre les problèmes identifiés par les différents audits et diagnostics ;
- proposer un plan de renforcement des ressources humaines tenant compte des potentialités de chaque institution ;
- produire un manuel de procédures budgétaires et comptables rédigé et mis à la disposition de chaque intervenant.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de

contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 1er mars 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur  
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage  
Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement  
Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,**

**BATOUNGUIDIO. -**

## CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

## Encore des financements pour protéger le bassin du Congo

**Le Projet régional de financement des aires protégées du Bassin du Congo recherche des pistes pour la mobilisation de ressources additionnelles et les partenariats techniques et financiers stratégiques tant à l'échelle nationale que sous régionale.**

L'objectif visé est de mettre en place des mécanismes de financement durables pour la conservation de la biodiversité dans les aires protégées du projet régional dans les six pays du Bassin du Congo.

Outre le volet financement, le plan annuel de travail (2019) dudit projet publié récemment s'est fixé d'autres priorités telles que la finalisation et validation de la stratégie nationale pour le financement durable des aires protégées pour la conservation de la biodiversité.

Le projet compte définir au moins un plan d'actions pour le démarrage de la démonstration d'un mécanisme de financement durable dans les aires protégées nationales disponible pour implémentation en 2020.

L'amélioration de l'appropriation nationale, sous-régionale et le positionnement stratégique du projet régional dans les priorités sectorielles relatifs au domaine de l'environnement va se poursuivre.

## Résultats obtenus en 2018

Un cadre de concertation technique multisectoriel national (Groupe de travail technique) sur les mécanismes de financement durable pour la conservation de la biodiversité dans les aires protégées a été mis en place dans chaque pays (6 pays).

Des scénarii de solutions de financement durables pour les aires protégées sont disponibles et quelques sites potentiels (sites pilotes) de démonstration d'aires protégées sont identifiés. L'année 2018 a également été marquée par la finalisation du recrutement du personnel national aussi bien au niveau des six pays participants qu'au niveau de la coordination avec le personnel international en charge de la communication, du suivi-évaluation et de la gestion de connaissance.

Lancé en 2017 au Cameroun par la Commission des forêts d'Afrique centrale avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement, ce projet régional a pour principal objectif de mettre en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes modèles pour la viabilité financière à long terme des systèmes des aires protégées et des écosystèmes associés dans six pays bénéficiaires du Bassin du Congo que sont le Congo, le Gabon, le Cameroun, la RCA, RDC et la Guinée équatoriale.

*Lopelle Mboussa Gassia*

## ENERGIE ÉLECTRIQUE DU CONGO

## Des pratiques professionnelles peu commodes

En dépit du changement de dénomination, l'ex-Société nationale d'électricité n'a pas changé ses « mauvaises » méthodes de travail, le personnel étant resté le même.

Que de plaintes de la part des clients de la société Energie électrique du Congo (E2C), suite à la surfacturation constatée au terme de près de deux mois de délestage d'électricité à Brazzaville et à Pointe-Noire, d'octobre à novembre 2018 !

Malgré les annonces du ministre de tutelle, Serge Blaise Zoniaba, devant les députés, rassurant les abonnés de la revue à la baisse des factures pendant cette période exceptionnelle, de nombreux clients ont reçu des factures aux montants deux fois plus élevés que ce qu'ils payent d'habitude. Quel contraste !

Le service du contentieux de la société ne désemplit pas. Peine perdue, parce que personne n'a reçu une suite favorable, à quelques exceptions près. Que se passe-t-il ? Telle est la question que se posent plusieurs clients de la E2C.

Les réponses sont nombreuses. Les uns évoquent une pratique devenue courante des agents chargés de relever les index qui ne passent plus passer dans les ménages, se contentant d'en imaginer les chiffres. D'autres parlent d'une négligence professionnelle doublée de l'ambition inavouée de vouloir escroquer les clients.

De nombreux abonnés soutiennent les deux thèses et sous-tendent leur argumentaire par des pratiques professionnelles qu'ils observent quotidiennement aux différents guichets lors de la paie des factures qui justifient leur déconsidération par l'entreprise.

Parmi ces pratiques malveillantes, un client avait été marqué négativement par un geste. En effet, la société a modernisé la paie des factures en instituant un système de tickets numérotés à la direction générale. Ce qui est une bonne chose car, le passage au guichet se fait progressivement suivant l'ordre d'arrivée.

Mais, que constate-t-on. Des caissières et caissiers interpellent certains clients de la main ou de la tête. Quelle horreur ! On a assisté, il y a quelques jours, à une scène grossière. Une personne arrivée au guichet après tant d'autres qui attendaient leur tour depuis de bonnes heures, est passée directement à la caisse où elle

a été vite servie. Une injustice décriée par l'assistance mais, sans vergogne, la caissière a simplement répondu que la personne ayant bénéficié de cette faveur serait un gros client. Les autres ayant mal pris cette réaction ont exprimé leur mécontentement par des cris de désapprobation.

Alors, si la E2C a des clients privilégiés dit «gros», qu'elle pense à l'ouverture des caisses des VIP comme c'est le cas dans certaines banques de la place. Ainsi, justice sera faite et la frustration réduite.

Ce sont autant de pratiques qui illustrent que la E2C méprise ses abonnés. À tout cela, il est à ajouter les coupures intempestives et abusives d'électricité dans certains quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire, causant un grand manque à gagner aussi bien aux commerçants qu'aux autres abonnés dont les ménages font des réserves de victuailles, en cette période de crise financière.

Tout compte fait, de nombreux Congolais s'accordent que l'on est face à une problématique entre la restauration de l'ordre ancien et les défis de la E2C.

*La Rédaction*

## Le FIDA lève la suspension de son portefeuille en République du Congo

Brazzaville 30/01/2019 : Le Directeur Pays FIDA pour la République du Congo et la République Démocratique du Congo, Monsieur ABDELHAQ Hanafi a rendu visite aux autorités congolaises du 29 janvier au 1er février 2019, pour officialiser la levée de la suspension du portefeuille du FIDA au Congo. En effet, dans sa lettre du 17 janvier 2019, adressée aux autorités gouvernementales congolaises (en charge des Finances et du Budget, et de l'Agriculture, Elevage et Pêche), le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) a annoncé la levée de la suspension de son portefeuille en République du Congo.

Figure 1 De g. d.: Monsieur Henri DJOMBO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche; Monsieur ABDELHAQ Hanafi, Directeur Pays du FIDA pour la RC et RDC, Monsieur Calixte NGANONGO, Ministre des Finances et du Budget.

Le FIDA, institution financière internationale et organisme spécialisé des Nations Unies, salue la collaboration et les efforts du Gouvernement congolais dans la recherche des solutions pour la levée de la suspension



et, l'intérêt accordé à l'amélioration des conditions de vie des petits producteurs et de leurs ménages, avec l'agriculture au centre de la diversification de l'économie nationale.

La levée de la suspension permettra non seulement l'achèvement ordonné du Programme d'Appui au développement des Filières Agricoles (PADEF) jusqu'en Mars 2019,

mais aussi d'optimiser la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de la Pêche et l'Aquaculture Continentale (PD-PAC) en tenant compte des orientations formulées par la mission de Monsieur LISANDRO Martin, Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA, le 18 Octobre et, son audience avec son Excellence le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le

Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, et le Ministre des Finances et du Budget.

L'autre bénéfice à tirer de la levée de la suspension est de voir le pays être à nouveau éligible pour de nouveaux projets. Des dispositions ont déjà été prises avec le Gouvernement pour la formulation d'un nouveau Cadre d'options Stratégiques (COSOP), pour la période 2019-2024 et la formulation d'un nouveau projet en appui aux chaînes de valeurs agricoles.

Le FIDA est un partenaire engagé auprès du gouvernement congolais afin de participer ensemble à la lutte contre la pauvreté rurale et de contribuer à la diversification de l'économie en s'appuyant sur l'agriculture et le développement rural. Son portefeuille actuel d'intervention en faveur de la République du Congo est constitué de deux projets ; à savoir le Programme d'Appui au développement des Filières Agricoles (PADEF), et le Projet d'Appui au Développement de la Pêche et l'Aquaculture Continentale (PD-PAC).

## DÉPARTEMENT SANITAIRE DE BRAZZAVILLE

## La surveillance épidémiologique, l'une des priorités de l'année

Face à la menace visible des épidémies dans le pays et dans la sous-région, le département sanitaire de la capitale veut redoubler de vigilance dans le but de mettre la population à l'abri.

Lors de l'évaluation annuelle de ses plans, projets et programmes sanitaires, la direction départementale de la santé de Brazzaville a défini les principaux axes de son action pour cette année.

Le renforcement de la surveillance épidémiologique est la première des priorités qui renvoie à la collecte, l'analyse et l'interprétation des données sur des événements spécifiques de santé afin d'alerter sur les phénomènes sanitaires inattendus et évaluer les pratiques en matière de santé publique.

« *Le profil épidémiologique reste dominé par l'incidence du paludisme* », soulignent les conclusions des travaux d'évaluation annuelle 2018.

L'initiative de renforcer la surveillance tombe à pic au moment où l'épidémie de fièvre hémorragique chikungunya s'est déclarée dans les départements du Kouilou et du Pool avec plus de mille cas dans le premier. La lèpre ainsi que tant d'autres maladies tropicales négligées ou encore des mala-

dies non transmissibles posent de sérieux problèmes de santé publique dans le pays. Les plans de riposte mis en place permettent de les endiguer mais la lutte est encore longue. Le département sanitaire de Brazzaville prévoit, par ailleurs, d'atteindre une couverture vaccinale à au moins 90% d'antigènes cette année. Il sera aussi question de redéployer le personnel de santé en tenant compte des besoins afin de résorber l'inégale répartition constatée. La revitalisation des districts sanitaires se poursuivra. Le développement du district sanitaire de l'Île Mbamou est également prévu.

L'évaluation sanitaire de l'année dernière révèle que les accidents de la voie publique ont constitué la troisième cause de morbidité dans les districts sanitaires de Talangaï (6e arrondissement) et de Makélékélé (1er arrondissement).

Sur l'hygiène environnementale de l'habitat et hospitalière, le contrôle de l'évacuation des déchets solides et liquides, les



Les participants à l'atelier d'évaluation saluant le plan d'actions du département sanitaire de Brazzaville

indicateurs sont encore médiocres. Les couvertures sont faibles en soins prénataux et en planning familial. On note également l'amélioration des plateaux techniques des hôpitaux de Bacongo, Makélékélé et Talangaï.

Cependant, la situation des décès maternels demeure préoccupante dans les hôpitaux de

Talangaï et de Makélékélé. Le taux de décès néonataux et infantiles encore élevé.

Les travaux de l'évaluation annuelle des plans, projets et programmes du département sanitaire de Brazzaville ont été clôturés par le secrétaire général du département, Letchaud Bonsang Oko. Il a souhaité que les échanges soient de

plus en plus permanents entre les structures de la direction départementale de la santé et l'autorité préfectorale afin que tous les mécanismes permettent la mise en application effective des différentes recommandations pour le bien-être physique et mental de la population.

**Rominique Makaya**

## EDUCATION

## L'Inrap relance son imprimerie

Après plus de cinq années d'hibernation, l'imprimerie de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap) vient de reprendre ses activités, avec l'objectif principal d'amoindrir le coût des manuels scolaires pour le devenir du système éducatif congolais.

En dépit des difficultés actuelles liées, entre autres, à la vétusté des machines dont certaines ne fonctionnent plus, l'imprimerie de l'Inrap est actuellement capable de tirer plus de trente mille exemplaires par jour.

« *L'imprimerie existe depuis 2009 mais, nous avons passé cinq ans sans fonctionner. Les machines étaient tombées en*

panne, il n'y avait pas d'argent pour les réparer. C'est l'arrivée du nouveau directeur général de l'Inrap qui nous a permis de relancer les activités », a déclaré Pierre Ntima-Bakéla, responsable de la structure.

Selon cet ingénieur, la plus grande difficulté rencontrée depuis la relance des activités se résume en termes de consommables. À cela, s'ajoute le pro-

blème d'électricité d'autant plus que cette structure ne dispose pas d'un groupe électrogène.

« *Nous n'avons pas d'argent pour acheter les consommables, nous ne sommes pas financés. Personne ne prend la charge de cette imprimerie, c'est grâce aux efforts du directeur général que nous fonctionnons* », a-t-il résumé, expliquant à la presse le fonctionnement de

certaines machines devenues désuètes.

Les quelques difficultés rencontrées ne peuvent plus arrêter l'élan pris car, l'imprimerie fait son petit bonhomme de chemin. De quoi motiver le directeur général de l'Inrap, Augustin Nombo, qui lance un appel aux partenaires financiers et à la communauté éducative afin de contribuer à la redynamisation de cette unité de production du matériel didactique et pédagogique. « *Il faut l'avouer, l'imprimerie de l'Inrap était dans une situation désolante et nous sommes en train de multiplier des efforts pour la rendre opérationnelle à travers quelques activités que nous commençons à réaliser* », a indiqué le directeur général.

En effet, cette structure placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a commencé à expérimenter les copies des examens d'État, notamment le CEPE, le BEPC et le baccalauréat ainsi que les cartes scolaires des établissements. Une initiative qui pourrait permettre aux pouvoirs publics d'économiser de l'argent lié à l'impression de ces documents qui coûteraient extrêmement très cher.

« *L'expérimentation que*

*nous avons eu à faire est très concluante et elle est saluée par la communauté éducative et les directions départementales; une expérience qui pourra être capable de produire des services de qualité* », a poursuivi Augustin Nombo.

Après sa relance, l'Inrap s'efforce actuellement à moderniser cette imprimerie et à trouver des partenaires pouvant l'aider à améliorer la qualité des produits. Une vision que le directeur général entend concrétiser à long terme.

« *Les partenaires doivent venir nous rendre visite, nous sommes très ouverts pour leur présenter notre imprimerie et voir comment nous pouvons collaborer avec eux. Nous sommes en train de l'expérimenter et toute la communauté éducative et les partenaires financiers peuvent se servir de ce joyau afin d'amoindrir le coût des manuels scolaires pour le devenir de notre système éducatif* », a conclu Augustin Nombo.

Notons que l'Inrap est considéré comme le bras droit du système éducatif national. A ce titre, il a, entre autres missions, de produire des manuels scolaires et didactiques ainsi que des guides pédagogiques.

**Parfait Wilfried Douniama**



Augustin Nombo et Pierre Ntima-Bakéla dans l'imprimerie/Adi

## EXPOSITION-VENTE

# Les œuvres de Baudouin Mouanda à la galerie Brazza-Art

L'artiste présente, depuis le 25 janvier, la sélection de plus de soixante clichés de sept séries de ses photos des dix-huit dernières années, noir et blanc et en couleur, sur le thème « Bilili ya Congo ».



Quelques clichés exposés

Baudouin Mouanda dévoile, à l'occasion de son exposition rétrospective solo, une vision ironique sur l'illusion du mariage dans la société actuelle. En effet, le mariage d'après lui n'a pas la même signification ou le même but chez toutes les femmes du monde. Pour certaines, il s'agit d'échapper à la misère sociale, pour d'autres, de mettre fin à une solitude accablante ou jouir désormais d'un certain prestige social.

« Bilili ya Congo » est une rétrospective du travail de l'artiste Baudouin Mouanda de 2000 à 2018. « Cette exposition est une belle façon pour moi de faire découvrir une partie de mon parcours à l'ensemble du public brazzavillois. En dehors des photographies, il y a un stock limité de catalogues et livres d'or. Je suis très satisfait de voir combien les œuvres plaisent aux vi-

siteurs et s'arrachent au jour le jour », a-t-il déclaré.

Le photographe international se positionne en véritable observateur de sa société. A travers son appareil photo, il saisit des instants propices à la contemplation afin de produire des images aussi réelles qu'expressives dans l'air du temps. C'est le cas de ses œuvres portant sur « Les fantômes de la corniche », « Les séquelles de la guerre » ou « Les sapeurs de Brazzaville ».

Photographe congolais de renommée internationale, Baudouin Mouanda est membre d'Afrique in visu et du collectif génération Elili. Alors qu'il n'a que 13 ans, il fait ses premiers pas dans l'univers de la photographie au début des années 1990. Très vite, il devient chroniqueur pour quelques journaux de Brazzaville. Mais, il n'y resta pas longtemps pour se focaliser sur la

fameuse actualité congolaise en 1997 : la guerre civile. De ce fait, il entame un travail de longue haleine qui déboucha sur sa première production « Les séquelles de la guerre » qui eut un front succès au plan international.

Récipiendaire de plusieurs prix, avec une belle visibilité et un travail reconnu, Baudouin enchaîne la réalisation d'autres œuvres tout aussi remarquables que son premier bébé. Aujourd'hui, l'artiste collabore avec de nombreux magazines parmi lesquels Jeune Afrique, Planète jeune, etc. Les fruits de son travail font partie de plusieurs collections internationales. Notons que l'exposition-vente de l'artiste prendra fin en mi-mars.

Merveille Atipo (stagiaire)

## SAINT VALENTIN

## Vibrer au rythme du nouvel album de Sam Talanis

L'artiste annonce la sortie officielle de l'opus «Symbiose» et invite tous les mélomanes de la rumba des deux Congo à s'en procurer.

Après «Vice-versa» il y a quatre ans, «Symbiose», album qui compte douze chansons, sera dans les bacs, le 14 février. Entre sa profession de base de médecin et sa passion pour la musique, Didier Samba, alias Sam Talanis, revient dans l'actualité musicale.

L'originalité de cet album, c'est d'abord son titre, « à partir de la matrice de la rumba congolaise, ce sont plusieurs styles qui s'imbriquent et s'enrichissent par l'apport des uns et des autres », explique l'artiste congolais.

Ensuite, par son titre phare, «Serment d'amour», dont le clip est en avant-première sur tous les réseaux sociaux.

Enfin, un autre titre pour rendre hommage à l'orchestre Zaïko dans «Remontada - Génération Zaïko», poursuit le médecin-artiste.

tiste.

Sam Talanis a été bercé dans son enfance avec les musicalités d'artistes tels que Tabu Ley, Pamela Mounk'A, Vicky Longomba, Mujos Mulamba ou Franklin Boukaka, dont il a déjà repris certaines chansons à ses débuts. Pour ses productions, il joue sur le curseur musical des sentiments et des rythmes, tantôt rumba langoureuse, zouk ou salsa.

L'amour, le jour de sa grande célébration, n'aura d'oreilles que pour sa musique : rendez-vous est pris avec l'artiste pour le 14 février de 14 h à 20 h.

Marie Alfred Ngoma

**Sam Talanis**  
Symbiose

INVITATION

L'artiste vous invite à l'occasion de la sortie officielle de l'album **Symbiose**

**Ce 14 février 2019 (Saint-Valentin)**  
**Au BH electronic**  
**101, rue du faubourg saint Denis 75010 paris**  
**Entre 14h et 20h...**  
**Au programme : cocktail et dédicaces.**  
**Talanistiquement vôtre**

## CHRONIQUE

## Le cinéma congolais, une génération prometteuse !

À un regard de la première édition des trophées Kamba's awards du cinéma congolais à l'Institut français du Congo, le 1er février, tout observateur averti a pu noter le frémissement qui augure des lendemains certains et meilleurs, pour le septième art.

Si une certaine détermination semblait faire défaut, il paraît certain que désormais, acteurs et décideurs culturels affichent une volonté de pousser plus loin ce secteur culturel et cette première édition a été organisée, on l'a bien compris, dans le but de donner un second souffle, pour ne pas dire un troisième au cinéma congolais qui bat de l'aile depuis tant des décennies. En effet, après l'indépendance du Congo, ce sont des pionniers tels Sébastien Kamba ou Jean-Michel Tchissoukou, qui lui donnent vie en tant que réalisateurs et auteurs avec respectivement des films comme « La rançon d'une alliance », en 1974, et « La chapelle », en 1979.

Les années 1980 sonnent hélas !, le glas pour ce secteur qui s'effrite et se dégrade au travers des conditions de production et cela se traduira plus tard par la cession des salles de cinéma à des groupes religieux qui s'en servent dès lors comme lieux de culte permanents.

On a constaté les effets ravageurs de cette triste réalité sur la diffusion des films mais, à ce tableau, il faut également ajouter la sphère politique, en effervescence, la bêtise humaine et la folie meurtrière des uns et des autres pendant les décennies suivantes qui ont contribué à perpétuer des conditions défavorables à l'essor du cinéma congolais.

Cela n'a cependant pas empêché l'éclosion de certains réalisateurs qui furent déterminés à produire leurs films, malgré la résignation de certains et la morosité ambiante, souvent directement en vidéo, tels Léandre-Alain Baker, Ferdinand Batsimba Bath, Parfait Douady, Dieudonné Bashila Kabongo, génération dont se distingue, à l'époque, Camille Mouyeke qui parvint à produire des films sur pellicule.

Les conditions de production sont demeurées exécrables de nos jours car, il n'y a toujours pas de salles de cinéma exception faite de la salle de projection de l'IFC, celle de la préfecture de Brazzaville et celle dénommée Canal plus média, don du groupe Bolloré, qui vient de voir le jour à l'ancien emplacement de Luna Park.

Ce frémissement devrait augurer de cette renaissance que nous espérons de pleins vœux car, les acteurs du secteur cinématographique, toutes professions confondues, ne se sont pas démontés, en témoigne la nouvelle vague représentée, entre autres, par ceux primés aux Kamba's awards, qui est très motivée pour la relance, parmi lesquels, Dan Scott, Rodrigue Ngolo, Liesbeth Mabilia, Richi Mbembele, Said Bongo, Sorel Boulingui, meilleur premier rôle masculin, Cleyde Ntari, meilleur premier rôle féminin, etc.

Certains médias, dont DRTV en tête, Top TV, MN TV, encouragent le cinéma en diffusant des productions locales ou en réalisant des émissions dédiées au septième art comme Vox TV. Il faut les encenser à faire plus, au même titre que le ministère de la Culture et des arts par le biais de sa direction des Arts et cinématographie que dirige, avec maestria, M. Claver Lembouka, qui se démarque par une volonté qui n'est pas surfaite en organisant les trophées Kamba's awards mais aussi en tentant d'accompagner les artistes.

Ce sursaut en puissance du cinéma se fait aussi bien par le biais de cette génération de réalisateurs qui permettent de redorer le blason de cet art au Congo, à l'instar de Richi Mbébé avec son film « Grave erreur » qui lui a valu une projection officielle hors compétition au Fespaco et aux Écrans noirs du Cameroun, la Fikin en République démocratique du Congo et une projection en salle en France.

Il faut, cependant, déplorer très fort ce qui s'apparente à un renoncement pour certains et prier ces derniers afin qu'ils reviennent donner de la substance et de l'écho à ce frémissement !

Le Congo a tant de talents. Alors, qu'Amour Sauveur, Rufin Mbou, Flaveric Kouta, Nadège Batou, Tima Ouamba, Camille Mouyéké et les nombreux autres réintègrent ce mouvement car, il est plus que temps d'octroyer au cinéma congolais l'allant qu'il mérite et soyons assurés que la volonté est bien réelle pour ce faire.

Ferréol Gassackys



# Po na yo!

## Une facturation plus claire

La navigation internet à 10frs en hors forfait  
*everywhere you go*

[mtncongo.net](http://mtncongo.net)



## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Des diplômes aux lauréats de l'EST-Littoral

**Située dans la ville de Pointe-Noire, l'École supérieure de technologie du littoral (EST-Littoral) a remis, le week-end dernier, des diplômes aux lauréats de la promotion 2017-2018.**

Les cinquante-deux étudiants ont reçu leurs diplômes de fin de formation au cours d'une cérémonie qui a marqué l'aboutissement de trois à quatre années d'études. Les diplômes obtenus concernent le génie de l'amont pétrolier et le génie des systèmes industriels, le génie des télécommunications et réseau et le génie des systèmes industriels (GTR -GSI), le génie de l'environnement, hygiène et sécurité et génie des systèmes industriels (GEHS-GSI) ainsi que le génie du management des activités maritimes (GMAM). Devenu l'un des établissements les plus prisés de la capitale, l'EST-Littoral forme un vivier dans lequel puisent de nombreuses sociétés de la place. Depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, cette école a toujours veillé à mettre en place un environnement qui vise l'excellence. En effet, depuis 2003, quatre cent quatre-vingt-dix étudiants ont été formés aux métiers et deux cent quatre-vingt-seize recrutés, soit un pourcentage de 60,41%. Ce taux était à 81% avant le contexte économique difficile que connaît le pays. L'offre académique que pro-

pose l'EST-Littoral est très riche et varie au niveau des différents pôles d'enseignement. Pour ne pas tourner le dos au pétrole, l'école a élargi son offre de formation avec l'ouverture de l'option génie de l'amont pétrolier, sanctionnée par la licence professionnelle.

Cette première promotion a eu pour parrain Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des Hydrocarbures. Dans son message pour la circonstance, il a demandé aux impétrants de garder une bonne attitude, de respecter les valeurs qui leur ont été enseignées, à savoir celles du travail, d'intégrité, de constance et d'excellence qui constituent le prix de leur réussite et de leur futur succès. « *Il est évident qu'un moment comme celui-ci soit particulier, parce qu'il couronne plusieurs années de travail, d'abnégation, de sacrifice, d'expérience et d'apprentissage. C'est donc ici le moment pour vous de méditer sur le parcours que vous avez réalisé ces dernières années, pour franchir une nouvelle étape avec un diplôme qui est pour vous un passeport; lequel passeport vous permettra de continuer encore vers des formations plus ciblées et surtout de se lancer dans la vie professionnelle* », a-t-il dit. L'EST-Littoral peut toujours compter sur le soutien du ministère des Hydrocarbures pour apporter sa contribution dans le cadre de l'amélioration de la qua-



La 16<sup>e</sup> promotion GTR-GSI encouragée par son parrain Alain Mollica crédit photo ADIAC»

lité de la formation et des conditions de travail, a assuré le parrain de la promotion..

Les trois autres promotions, notamment la 16<sup>e</sup> GTR-GSI, a été parrainée par Alain Mollica pendant que la 8<sup>e</sup> GEHS-GSI, a eu pour parrain le vénérable Joseph Mana-Fouafoua et la 5<sup>e</sup> promotion GMAM a eu pour parrain le colonel Eric Dibas-Franck. Dans leurs mots d'encouragements, les trois ont recommandé à leur fileuls l'exemplarité, le courage, la détermination dans l'adversité, la

volonté d'aller au de-delà des limites, la confiance en soi, le goût de l'effort et du travail bien fait ainsi que la probité morale.

Il faut dire que l'EST-Littoral est une référence dans le domaine de la formation, un plébiscite dû à sa réputation qui lui a valu l'obtention de l'agrément définitif et la reconnaissance par l'Etat des diplômes qu'elle délivre: le diplôme supérieur de technologie et la licence professionnelle de ses formations à double compétence. Aujourd'hui, l'EST-Litto-

ral vise l'excellence et elle se dit bien rodée sur le chemin de l'employabilité des jeunes. « *L'agrément définitif octroyé est la reconnaissance et le soutien par l'Etat des formations dispensées par l'école. Nos formations sont à double compétence pour donner deux fois plus de chance à l'emploi, c'est une voie d'excellence associant l'acquisition des connaissances académiques et la qualification de travail* », a dit Delphin Loembé, promoteur de l'EST-Littoral.

Hugues Prosper Mabonzo



## REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093  
18, Avenue Emile Biayénda  
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur  
Centre ville - Brazzaville  
République du Congo

Tel. : 06 808 13 24/05 737 37 03  
Fax: +41 22 739 7279

## ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance l'avis d'appel d'offres ci-dessous :

Publication Appel d'offres: n° HCR/BZV/UAL/AAO/001/2019-gdsa «Demande de proposition pour la fourniture du service de transport aérien en République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 04 mars 2019 à 14 h 00.

Brazzaville, le 05 février 2019

Section Approvisionnement



## NÉCROLOGIE

Le directeur général de l'imprimerie Le Repère graphic informe les amis et connaissances du décès de son superviseur, Jean-Blaise MBingou, survenu le 4 février des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n° 1482 de la rue Louvakou au Plateau-des-5 ans derrière le pressing 5 à sec.

L'inhumation aura lieu le jeudi 14 février à Brazzaville.



Les familles Ngambou, Ngoma Ngamtaba et Makita Ngambou (agent de Les Dépêches de Brazzaville) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils Anicet Ngoma Ngamtaba (Mk), le samedi 9 février, à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient à Pointe-Noire, au marché de Loussala (à coté de la boulangerie Loussala.) La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## PRÉFECTURE DE BRAZZAVILLE

## Les évaluations trimestrielles seront systématiques

L'annonce a été faite le 7 février par le préfet, Pierre Cébert Ibocko-Onangha, au cours d'une rencontre avec ses collaborateurs, notamment les chefs de service et responsables des structures décentralisées et déconcentrées de l'Etat.

S'appuyant sur ses quatre ans passés à la tête du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko-Onangha s'est rendu compte que la déconcentration a du mal à prendre corps dans le logiciel mental des cadres chargés de l'animer.

Sa communication envers ses collaborateurs avait ainsi pour objet principal de faire un bilan des actions écoulées et envisager l'avenir, notamment des innovations à apporter au cours de cette année. Pierre Cébert Ibocko Onangha a relevé qu'il s'était assigné l'objectif de faire de Brazzaville un département jouissant de la plénitude de ses prérogatives au regard des départements de l'intérieur du pays. Fort malheureusement, a-t-il fait observer, certains cadres placés sous son autorité se départissent de leurs missions, sans la moindre retenue au regard des exigences que



dictent les textes légaux et réglementaires.

« C'est très aberrant! Il y a des cadres de très haut niveau qui ont du mal à s'affirmer dans le département de Braz-

Le préfet du département de Brazzaville. La déconcentration à Brazzaville est l'affaire du préfet de Brazzaville et ses collaborateurs que vous êtes. C'est vous qui deviez créer les conditions viagères du départe-

tement de Brazzaville mais pas d'autres personnes », a-t-il rappelé.

Parlant des innovations à apporter cette année, le préfet a instruit le secrétaire général du département pour monter un répertoire des directions départementales qui rendront compte quotidiennement à la préfecture, afin qu'elles ne soient pas pénalisées par les mauvais grains. « Tant pis pour ceux qui choisissent de rendre compte ailleurs et qui oublient que la préfecture de Brazzaville, c'est l'interface entre le gouvernement et l'administration départementale », a-t-il martelé.

La préfecture a ordonné à toutes les directions départementales de déposer, dans les délais, un document de référence en guise de programme qui lui permettra d'apprécier le travail fourni par tel ou tel

cadre et à quel moment. Ce document doit être déposé avant la fin de ce mois. Pierre Cébert Ibocko-Onangha a promis de réunir désormais, en fonction des pôles, les directeurs départementaux à chaque fin du trimestre. Et à l'occasion, chaque directeur départemental fera le point de ses activités trimestrielles. « Le directeur départemental qui ne sera pas là sera considéré comme démissionnaire. Nous instaurons cette pratique pour contourner votre laxisme dans la production des documents », a signifié Pierre Cébert Ibocko-Onangha, à l'endroit de ses collaborateurs.

La préfecture envisage, en outre, d'organiser une session de formation destinée aux cadres dans le but de leur faire comprendre l'articulation entre la décentralisation et la déconcentration.

Guillaume Ondzé

## VIE DES PARTIS

## Des cadres du PCT sensibilisés au management politique

Les membres du secrétariat permanent ainsi que les présidents des comités et fédérations du parti ont suivi, le 7 février à Brazzaville, des enseignements sur la gestion des organisations politiques.

L'atelier de sensibilisation a porté sur les outils de communication dans l'optique d'obtenir des résultats escomptés. Il a été animé par Patrick Boulhoud Sathoud, dirigeant du cabinet Odic consulting management, qui s'est appesanti sur la méthode Hermann à travers la thématique : « Cartographier ses leviers de croissance pour relever les défis et booster ses indicateurs de performance ». Le but de cet atelier était d'identifier les points critiques et clés ainsi que des connaissances pratiques dans le management stratégique, opérationnel et dans la communication. Ainsi, plusieurs thèmes ont été développés parmi lesquels la mobilisation

qui nécessite, selon le consultant-formateur, de l'énergie dans la gestion managériale d'une organisation.

Pour le secrétaire permanent du Parti congolais du travail (PCT) chargé des ressources humaines et de la formation, Accel Arnaud Ndinga-Makanda, cet atelier aura un impact positif sur le fonctionnement de cette formation politique. En effet, deux mots ont retenu l'attention des participants, notamment l'efficacité et l'efficience qui ont une importance capitale dans la vie d'une organisation.

Parfait Wilfried Douniama et Hersan Kessouaki, stagiaire

## UNION AFRICAINE

## Abdel Fattah Al-Sissi dévoile les trois piliers de sa présidence

Le chef de l'Etat égyptien et nouveau président en exercice de l'organisation continentale a appelé, le 10 février, à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, à la solidarité des pays africains en vue de favoriser le développement du continent, en s'appuyant notamment sur les axes qu'il s'est fixés.

Les trois piliers de la présidence égyptienne de l'Union africaine (UA) tels que cités par Abdel Fattah Al-Sissi, dans son premier discours à ce niveau de responsabilité, sont le développement des infrastructures ; l'accélération de l'entrée en vigueur de la zone de libre échange continentale africaine et la création d'emplois pour la jeunesse du continent.

Saluant le développement accéléré des pays africains, caractérisé par la croissance économique continue et la justice sociale renforcée, le nouveau président de l'UA a indiqué que ses priorités en la matière comprennent, entre autres, l'éducation, la santé, l'égalité femme-homme, le changement climatique et les déplacements forcés, dont la solution était le thème de ce sommet. Pour ce faire, Abdel Fattah Al-Sissi a appelé les pays africains à travailler en solidarité pour relever les défis liés à ces priorités, afin d'atteindre les objectifs de

développement durable définis par les Nations unies d'ici à 2030. Le nouveau président de l'organisation a, par ailleurs, insisté sur la lutte contre le terrorisme et la reconstruction des sociétés post-conflit.

Outre Abdel Fattah Al-Sissi qui assure dorénavant la présidence tournante de l'UA, les autres membres qui forment le bureau de l'organisation panafricaine ont été annoncés. Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a été désigné en qualité de 1<sup>er</sup> vice-vice-président, Félix Tshisekedi de la République démocratique du Congo au poste de 2<sup>e</sup> vice-président, Mahamadou Issoufou du Niger comme 3<sup>e</sup> vice-président, alors que les fonctions de 4<sup>e</sup> vice-président sont revenues au chef de l'Etat rwandais et président de l'UA sortant, Paul Kagame.

Le nouveau président de l'UA s'est présenté comme l'héritier de Gamal Abdel Nasser qui, en 1963, avait, dans la même ville d'Addis-Abeba, plaidé pour un grand marché unique africain. Il voulait, par ces propos, répondre à ceux qui le soupçonnent d'être plus tourné vers le monde arabe que vers l'Afrique. « L'Egypte fera tous les efforts nécessaires pour la réforme structurelle et financière de l'UA

», a-t-il souligné, sans prendre aucun engagement chiffré.

Pour 2020, la présidence de l'UA sera assurée par l'Afrique du Sud, c'est-à-dire l'actuel président Cyril Ramaphosa s'il pouvait être confirmé à son poste lors des élections générales qui vont se tenir cette année.

Le thème du 32<sup>e</sup> sommet de l'UA portait sur les « les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique ». Une problématique qui a conduit le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à estimer que la vision, la compassion et le leadership africain avaient été sources constantes d'inspiration dans la quête de solutions durables aux déplacements forcés, tant pour le monde que pour l'Afrique. Il s'est félicité des conventions adoptées par le continent dans ce domaine, dont la convention pour les réfugiés de 1969 et la convention de Kampala pour les personnes déplacées en 2009, la Déclaration d'Abidjan pour éradiquer l'apatridie, sans oublier le leadership africain qui a contribué à l'adoption de deux pactes mondiaux essentiels sur les réfugiés et sur les migrations sûres, ordonnées et régulières, l'an dernier.

Nestor N'Gampoula

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

## Cara prend provisoirement les commandes

La brillante victoire des Aiglons, 4-0 contre les Cheminots, le 10 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, leur permet de se hisser à la tête de la compétition, au terme de la dixième journée.

Après des débuts délicats, le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) a trouvé la faille à la 32<sup>e</sup> mn de la première partie, pour mener au score 1-0. La seconde mi-temps s'est ensuite révélée comme une simple formalité pour l'équipe, ses attaquants ayant été plus prolifiques si bien qu'au terme de la rencontre, elle s'est imposée largement 4-0. Cara a donc profité de la défaite de V Club Mokanda, 0-1 face à l'Interclub, le 9 février à Brazzaville, pour lui dérober la première place.

Le Cara compte désormais dix-neuf points et devance d'une longueur le club ponténégrin et même les Diables noirs qui ont vu leur match contre l'AS Otho être reporté en raison de la deuxième journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération.

À la différence de Cara, l'Etoile du Congo a manqué le coche à Pointe-Noire. Les Stelliens n'ont pas pu faire mieux qu'un nul blanc devant Nico-Nicoyé. Ils rejoignent V Club et Diables noirs dans le cercle des formations ayant dix-huit points.

L'Ac Léopards de Dolisie a une fois de plus prouvé son irrégularité en tombant devant la Jeunesse sportive de Talangai (0-2). Deux buts inscrits dans les trois dernières minutes de la rencontre.

Patronage Sainte-Anne, de son côté, a pris le dessus sur la Mancha (3-0). Le match FC Kondzo- Tongo FC, programmé le 9 février, va se disputer finalement le 13 février.

Rude Ngoma (stagiaire)